

# SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES AUX QUESTIONS RELATIVES A L'HABITAT



#### S'INFORMER POUR MIFUX SE LOGER AVEC L'ADU

Agence Départementale d'Information sur le Logement

Basée à la Maison de l'habitat à Clermont-Fd, une juriste vient faire une permanence tous les 4<sup>ème</sup> jeudis du mois :

- à Billom (Espace France Service, maison des solidarités)
- à Vertaizon (Mairie)



Sans rdv

Des affiches sont données à toutes les communes pour les

## dates + sur site internet de Billom Communauté

Service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés sur :

- · rapports locatifs,
- · accession à la propriété,
- · fiscalité,
- · copropriété,
- urbanisme,
- · voisinage,
- qualité de l'habitat...



#### TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'HABITAT

**RENOVACTIONS63**: service public de la rénovation de l'habitat porté par le Conseil département et les 14 intercommunalités du Puyde-Dôme.

Un guichet unique pour tous les habitants et un seul numéro à donner : 04 73 42 30 72

Willy BENAVIDES (thermicien détaché sur le territoire de Billom Co) vérifie l'éligibilité des demandes (types de travaux et revenus des ménages) et les oriente vers l'un des deux dispositifs ci-dessous :

MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt' O	U OPAH
Le ménage gère « seul » sa demande ou avec un MAR (voir diapo ci-après) selon les travaux et revenus.	Le ménage est accompagné gratuitement par SOLIHA - financé par Billom Co -dans son projet et sa demande de subvention et peut prendre un rdv aux permanences qui ont lieu une fois par mois à Billom, St-Dier et Vertaizon/Dallet (en alternance). Prise de RDV possible en ligne, sur site de Billom Communauté.

MAR (mon accompagnateur Rénov/Adapt): depuis janvier 2024, l'ANAH a agréé des prestataires privés (ex :architectes, diagnostiqueurs, associations telles que Soliha..) pour accompagner de manière obligatoire les ménages qui souhaiteraient réaliser des travaux (à partir de 2 sauts d'étiquette thermique et/ou si passoire thermique). Ces MAR sont hors convention ANAH/EPCI.

Ce sont aux ménages de les financer (avec une subvention ANAH si le dossier travaux est déposé).

Le risque pour Billom Co : que des MAR autres que SOLIHA (en tant qu'animateur de Billom Co) :

- 1- interviennent chez des habitants alors que ces derniers pouvaient bénéficier de l'accompagnement gratuit de Soliha
- 2 sollicitent ensuite les financements de Billom Co.

Description Pour éviter toute superposition, le Conseil Co a décidé de ne pas financer des dossiers qui arriveraient par le biais d'un MAR autre que SOLIHA.

### Qui finance quoi dans les aides à l'amélioration de l'habitat ?

	Financement MAR (Mon accompagnateur rénov)		Financement travaux selon les dispositifs	
	Soliha dans OPAH (revenus Mo et Tmo)	Autres MAR agréés ANAH	Ma Prime Rénov (MPR)	OPAH (revenus Mo* et Tmo**)
ANAH				
Billom Co				
Particuliers				
* Modestes	** Très modestes			
	Intervient			
	N'intervient nas			